



Le Président

Destinataires :

Mesdames les Présidentes et messieurs
les Présidents des fédérations affiliées
au CNOSF

Réf. : DM/SB/im 16-
Dossier suivi par Solène BRIEL
Tél. : 01 40 78 29 54
Courriel : Solenebriel@cnosf.org

Paris, le 15 décembre 2016

Objet : *Année de l'olympisme de l'école à l'université*

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

L'engagement du Mouvement Olympique n'est plus à démontrer en matière d'actions éducatives. Entre initiatives locales et partenariat national, le public scolaire est au cœur de nos préoccupations.

Dans un contexte de candidature olympique, le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) a souhaité apporter son soutien par le lancement en septembre dernier de « l'année de l'olympisme de l'école à l'université » pour l'année scolaire 2016-2017.

Tournée vers l'Olympisme et ses valeurs tout en soutenant la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, cette opération a pour objectif de mettre en valeur la contribution éducative et citoyenne du sport tant dans le cadre scolaire que périscolaire.

Inspirée du projet des « classes olympiques » développé par le CNOSF, ce dispositif s'inscrit donc pleinement dans la continuité des actions entreprises sur nos territoires, et constitue une réelle opportunité d'affirmer le positionnement du Mouvement Olympique et Sportif en matière éducative tout en consolidant les partenariats existants avec les acteurs éducatifs locaux.

La circulaire du MENESR n°2016-126 parue le 22 août 2016 vise à présenter les modalités d'appels à projet en invitant l'ensemble des établissements scolaires à proposer un projet de « classe olympique ».

Les porteurs de projets sont invités à inscrire leur action sur [la plateforme en ligne](#), qui leur délivrera un label leur permettant de pouvoir bénéficier d'un accompagnement particulier de la part du CNOSF et de ses structures déconcentrées. Par ailleurs, les porteurs de projet labellisé pourront télécharger le kit de communication et le dossier

2

de demande de subvention, à retourner avant le 31 décembre 2016.

Pour sa part, le comité de candidature « Paris 2024 », associé à ce dispositif propose de mobiliser la jeunesse autour d'un concours sur le thème de la candidature et cela jusqu'à fin mars 2017.

Les meilleurs projets remporteront des places pour des compétitions sportives nationales, des visites pour le musée de l'Olympisme de Lausanne ou le musée du sport de Nice ainsi que des goodies « Paris 2024 ».

De plus, différents temps forts viennent rythmer cette année autour d'animations organisées sur l'ensemble du territoire :


- La semaine olympique et paralympique du 21 au 29 janvier 2017, dédiée à l'organisation de manifestations sur l'ensemble du territoire
- Le 23 juin 2017, date anniversaire de la naissance du mouvement olympique moderne et du CIO.

Afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets, nous mettons à la disposition des enseignants et éducateurs de multiples [ressources pédagogiques sur notre site internet](#).

Par ailleurs, nous avons souhaité faire évoluer le projet des « camps olympiques » pour renforcer l'offre d'activités éducatives périscolaires (centres de loisirs, nouveaux temps périscolaires) auprès des collectivités territoriales.

Solène Briel, chargée de mission Education (solenebriel@cnosf.org – Tel : 01.40.78.29.54) se tient à votre disposition pour les renseignements que vous jugeriez utiles d'obtenir.

Je vous prie de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Dieu à vous

Denis MASSEGLIA